

Question présentée par le député :

M. Yves de Matteis

Date de dépôt : 22 février 2018

Question écrite urgente

Quels sont les impacts de la fermeture de la Haute école de musique de Neuchâtel (HEM) pour Genève ?

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a annoncé le 1^{er} décembre 2017 la fermeture de l'antenne neuchâteloise de la HEM-Genève à partir de 2021. Or, le canton de Neuchâtel a signé un concordat avec le canton de Genève pour l'enseignement professionnel de la musique. Ledit concordat stipule qu'une partie de l'enseignement musical professionnel se tienne à Neuchâtel.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- *Le Conseil d'Etat a-t-il été consulté avant l'annonce de cette fermeture ? Si oui, à quel moment et de quelle manière ?*
- *Des alternatives à la fermeture pure et simple de l'antenne neuchâteloise ont-elles été envisagées ? Pourraient-elles l'être encore ?*
- *Les 100 étudiants qui fréquentent l'antenne neuchâteloise de la HEM vont-ils tous être intégrés à Genève ?*
- *Comment seront gérées les prochaines inscriptions ? Reste-t-il formellement possible pour un-e nouvel-le étudiant-e de s'inscrire pour suivre des cours à Neuchâtel ?*
- *Quel est l'impact financier pour Genève de la fermeture de l'antenne neuchâteloise de la HEM ?*
- *Est-ce que le canton de Neuchâtel va participer à l'augmentation des coûts prévisibles pour le canton de Genève ?*
- *A quel moment le Conseil d'Etat entend-il communiquer publiquement sa position quant à la fermeture de l'antenne neuchâteloise de la HEM et à son impact pour le site genevois ?*